VILLE DE MÉTIS-SUR-MER PROVINCE DE QUÉBEC

SESSION ORDINAIRE POUR L'ARRONDISSEMENT DE MACNIDER TENUE LE 9 JUILLET 2019

Procès-verbal de la séance régulière pour l'arrondissement de MacNider de la Ville de Métissur-Mer tenue le mardi 9 juillet 2019 à Town Hall à 19 h 30.

Étaient présents Mme la présidente June Smith, Mme la Conseillère Rita D. Turriff, ainsi que Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier.

RÉSOLUTION # 19-07-35 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que la séance de l'arrondissement de MacNider soit ouverte à 19 h 30.

RÉSOLUTION # 19-07-36 ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

- 1. Ouverture.
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 3. Approbation des procès-verbaux des séances du 3 et 4 juin 2019.
- 4. Comptes à payer.
- 5. Varia ouverts:
 - **5.1.** Autoriser le dg à signer l'entente de collaboration avec Metis Beach School;
 - **5.2.** Mandater Tetra Tech QI Inc. pour l'assistance concernant la stratégie d'économie d'eau potable;
 - 5.3. Achat d'une scie à béton et à asphalte position debout;
 - **5.4.** Adoption du règlement 19-135 modifiant le règlement de zonage;
 - 5.5. Défi Vélo Plein Air;
 - **5.6.** Chandails de Métis-sur-Mer;
- 6. Période de questions.
- 7. Date de la prochaine séance : Mardi 6 août 2019, 19 h 30, à « Town Hall », 370, rue Beach, Métis-sur-Mer.
- 8. Levée de l'assemblée.

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

RÉSOLUTION # 19-07-37

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES RÉGULIÈRES DE L'ARRONDISSEMENT MACNIDER TENUE LE 3 ET 4 JUIN

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que les procèsverbaux des séances ordinaires de l'arrondissement de MacNider tenue le 3 et 4 juin 2019 soient approuvés tels que soumis.

4. COMPTES A PAYER

RÉSOLTUION # 19-07-38 COMPTES A PAYER

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient payés :

Postes Canada	41.20 \$
TOTAL	41.20 \$

5. VARIA OUVERT

5.1 Autoriser le dg à signer l'entente de collaboration avec Metis Beach School.

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'autoriser le DG à signer le protocole d'entente avec la Commission scolaire Eastern Shores pour l'utilisation de locaux et d'équipements de Metis Beach School lors de sinistre majeur à Métis-sur-Mer. Cette entente sera annexée au plan d'intervention municipal en sécurité civile de Métis-sur-Mer.

5.2 Mandater Tetra Tech QI Inc. pour l'assistance concernant la stratégie d'économie d'eau potable.

Une résolution a été adoptée par la Ville afin de mandater la firme Tetra Tech Qi Inc. afin d'accompagner la Ville dans la réalisation de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2018 – 2019.

5.3 Achat d'une scie à béton et à asphalte position debout.

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'acquérir une scie à béton et à asphalte de marque Husqvarna modèle FS-400 pour un montant de 3 655 \$ plus taxes, livraison et lame incluses. Ce montant sera payé à même l'excédent accumulé non-réservé.

5.4 Adoption du règlement 19-135 modifiant le règlement de zonage.

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit que le conseil municipal peut modifier ses règlements d'urbanisme en tout temps (L. R. Q., chapitre A-19.1, articles 123 et les suivants);

CONSIDÉRANT QUE le conseil de Ville désire autoriser les habitations bifamiliales isolées dans les zones dont l'affectation est la villégiature;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de Ville désire apporter des modifications aux normes sur l'entreposage dans les zones d'affectation industrielle lourde;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de Ville désire assouplir les normes d'implantation des bâtiments accessoires résidentiels;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de Ville désire apporter diverses précisions au règlement de zonage:

CONSIDÉRANT QU' un projet de règlement a été adopté le 6 mai 2019;

CONSIDÉRANT QU' avis de motion a été donné lors de la séance du 6 mai 2019;

CONSIDÉRANT QU' une assemblée publique de consultation a été tenue le 3 juin 2019;

CONSIDÉRANT QU' un second projet de règlement a été adopté le 3 juin 2019;

CONSIDÉRANT QUE ce second projet de règlement n'a pas fait l'objet d'une demande d'approbation référendaire.

POUR CES MOTIFS

Une résolution a été adoptée par la Ville afin que soit adopté le règlement numéro 19-135 tel que soumis aux membres du conseil.

5.5 Défi Vélo Plein Air.

Les cyclistes du Défi Vélo Plein Air passera par Métis-sur-Mer le dimanche 14 juillet entre 9h00 et 11h00. Le comité des Loisirs de Métis-sur-Mer demande à la population de se regrouper afin d'encourager les cyclistes lors de leur passage. Un prix est remis à la municipalité la plus participative.

5.6 Chandails de Métis-sur-Mer.

Le comité des Loisirs de Métis-sur-Mer ont fait produire, avec l'aide de la Ville, des chandails manches courtes et longues à l'effigie de Métis-sur-Mer aux prix de 15 \$ et 30 \$. Les chandails sont en vente à l'Épicerie Ratté et auprès des membres du comité des loisirs.

6. PÉRIODE DE	QUESTIONS
---------------	-----------

La période de questions débute à 19h40 et se termine à 19h43.

5. DATE DE LA PROCHAINE SESSION

La date de la prochaine séance est le mardi 6 aout 2019 à 19h30 à « Town Hall ».

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION # 19-07-39 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour	étant épuisé,	Mme la	Conseillère	Rita D.	Turriff	propose	que la	i séance	soit
levée à 19h43.									

Approuvé lors de la session tenue :	
June Smith, président	Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier